

ROGER (Louis)

Aix 1847.

MEMBRE PERPÉTUEL.

Notre camarade Louis Roger, membre perpétuel et sociétaire de 1864, est décédé au Havre, le 6 novembre 1912, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. A sa sortie de l'École, il embrassa la carrière militaire et s'engagea dans l'artillerie, où il parvint rapidement au grade de sous-lieutenant. Peu de temps après, il fut détaché aux ateliers de l'artillerie à Puteaux, dont il prit, plus tard, la direction, comme capitaine, puis comme chef d'escadron. Dans ces importantes fonctions, il fit preuve de connaissances pratiques tout à fait remarquables, il construisit le matériel de précision nécessaire pour la transformation de notre armement qui, dès ce moment, fit de si importants progrès.

Pendant sa direction des ateliers de Puteaux, il fut nommé chevalier puis officier de la Légion d'honneur. Dès qu'il fut admis à la retraite, notre Camarade et ancien président Mignon, qui avait eu l'occasion d'apprécier la valeur de Roger, le fit entrer à la Société des forges et chantiers de la Méditerranée, au Havre, pour y diriger et faire construire les ateliers d'artillerie. Lorsque cet établissement devint la propriété du Creusot, Roger y conserva ses mêmes fonctions, qu'il occupa jusqu'à ce qu'il prit définitivement sa retraite, après trente-trois ans de services militaires et vingt ans de services civils.

En outre de ses décorations dans la Légion d'honneur, Roger avait été successivement nommé : commandeur de l'ordre militaire du Christ, du Portugal; commandeur de Saint-Stanislas, de Russie; commandeur de Sainte-Anne, de Russie; officier du Soleil Levant, du Japon; chevalier de l'ordre de Saint-Olaf, de Norvège; chevalier de l'ordre impérial de Léopold d'Autriche et chevalier de la couronne d'Italie.

Après une carrière aussi bien remplie, notre Camarade fut accompagné à sa dernière demeure par une foule nombreuse composée d'amis, d'Anciens Élèves résidant au Havre, et du personnel des Forges et Chantiers. Suivant sa recommandation expresse, il ne fut prononcé aucun discours sur sa tombe.

LA COMMISSION DES VÉTÉRANS.